

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2026

Délibération n°2026.05.066.B

Parc d'activités du Grand Girac à Saint-Michel : cession de parcelle à la SCI des Bruns de Bouquet – Modification de la délibération n°16 du 27 janvier 2016

LE DOUZE MAI DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 mai 2026

Secrétaire de Séance: Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **26**

Nombre de pouvoirs: **1**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Stéphanie MARCHAND, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à François ELIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_66B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.05.066.B**

Rapporteur : Monsieur ROY

PARC D'ACTIVITES DU GRAND GIRAC A SAINT-MICHEL : CESSIION DE PARCELLE A LA SCI DES BRUNS DE BOUQUET- MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°16 DU 27 JANVIER 2016

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : SE DÉVELOPPER DURABLEMENT

Enjeux : [30101 -3) POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



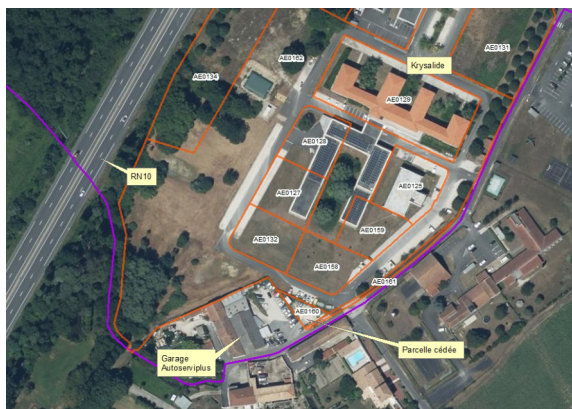
Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Travail décent et croissance durable

L'entreprise Autoserviplus exerce une activité de garage mécanique automobile sur la commune de Saint-Michel. Les bâtiments et le terrain sont la propriété de la société civile immobilière (SCI) des Bruns de Bouquet. Les dirigeants de la SCI sont Mme Valérie Bouquet et M. Stéphane Bouquet (ce dernier est également dirigeant d'Autoserviplus).

Par délibération n°16 du 27 janvier 2016, le conseil communautaire a approuvé la cession à la SCI des Bruns de Bouquet (garage Autoserviplus), située Le Grand Girac à Saint-Michel, de la parcelle cadastrée AE 135, d'une surface de 281 m², au prix convenu de 10 € hors taxe net vendeur le m².

Il s'avère que la référence de la parcelle est erronée. Il s'agit de céder la parcelle AE 160.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_66B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

Je vous propose donc :

DE MODIFIER la délibération n°16 du 27 janvier 2016 afin d'approuver la cession de la parcelle cadastrée AE 160, d'une surface de 281 m², à la SCI Des Bruns de Bouquet, sise Le Grand Girac à Saint-Michel, ou à toute société intervenant pour son compte dans le cadre de ce projet, au prix convenu de 10 € hors taxe net vendeur le m², soit 2 810 € hors taxe, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les actes à venir.

D'INSCRIRE la recette au Budget Principal et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de l'actif du patrimoine de GrandAngoulême.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_66B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026